

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/AG/GEN/99
16 novembre 2011

(11-5895)

Comité de l'agriculture

Original: anglais

SUIVI DE LA DÉCISION MINISTÉRIELLE DE MARRAKECH SUR LES MESURES CONCERNANT LES EFFETS NÉGATIFS POSSIBLES DU PROGRAMME DE RÉFORME SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS ET LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT IMPORTATEURS NETS DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Communication présentée par le Conseil international des céréales (CIC)

La communication ci-après, datée du 15 novembre 2011, est distribuée à la demande du Conseil international des céréales (CIC).

1. À la session du Comité de l'aide alimentaire du 14 décembre 2010, les Membres sont convenus d'engager le processus formel de renégociation de la Convention relative à l'aide alimentaire de 1999 avec effet immédiat. Une série de réunions du Groupe de négociation a démarré au début de 2011, sous la présidence de Leslie Norton (Canada), en vue d'élaborer une nouvelle convention ayant pour objectif d'apporter une aide alimentaire adéquate et effective aux populations vulnérables en fonction de leurs besoins. À la session suivante du Comité, le 18 mai 2011, les Membres ont noté les progrès importants accomplis jusque-là. Ils ont également discuté des situations d'urgence alimentaire actuelles, des récentes évolutions des politiques et des opérations de donateurs prévues. Il a été convenu de proroger la Convention existante d'une année supplémentaire, jusqu'en juin 2012, et des arrangements ont été conclus pour un nouveau cycle intensif de négociations, axé sur la finalisation du projet de texte d'une nouvelle convention relative à l'aide alimentaire. La Présidente informera le Comité des progrès accomplis à la prochaine session du Comité, qui se tiendra à Londres le 30 novembre.
